

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds marijuana Evolve – parts de FNB non couvertes. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 416-214-4884 ou au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le gestionnaire a annoncé que le FNB sera dissous vers le 30 mars 2020. Avec prise d'effet le 26 février 2020, aucune nouvelle souscription directe de parts du FNB ne sera acceptée. Le FNB devrait être radié de la cote de la TSX vers le 26 mars 2020. Toutes les parts détenues après la radiation de la cote feront l'objet d'un rachat obligatoire.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	le 12 février 2018	Gestionnaire du fonds :	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 31 décembre 2019 :	5 762 155 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve Funds Group Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,16 %	Distributions :	Mensuelles

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2019)

Symbole boursier :	SEED	Volume quotidien moyen :	4, 226
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Nombre de jours de négociation :	251 sur 251
Devise :	DOLLARS CANADIENS		

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2019)

Cours du marché :	10,99 \$ – 30,26 \$
Valeur liquidative :	109,5 \$ - 30,17 \$
Écart acheteur-vendeur moyen :	0,47 %

Veuillez consulter www.evolveetfs.com pour des informations à jour concernant le bref aperçu, les opérations et l'établissement du prix.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du FNB est de fournir aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme en investissant activement dans une combinaison diversifiée de titres de capitaux propres d'émetteurs qui exercent des activités dans le secteur de la marijuana.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 décembre 2019. Les placements du FNB fluctueront.

10 principaux placements (au 31 décembre 2019)	% de la valeur liquidative	Répartition des placements (au 31 décembre 2019)	% des actifs
Aphria Inc	10,6 %	Soins de santé	81,4 %
Canopy Growth Corp	10,5 %	Consommation de base	8,8 %
Cronos Group Inc.	8,5 %	Autres	5,7 %
Aurora Cannabis Inc	8,2 %	Services financiers	2,7 %
Tilray Inc	7,9 %	Produits industriels	0,8 %
Neptune Wellness Solutions Inc.	6,8 %	Matériaux	0,6 %
Charlottes Web Holdings Inc	5,8 %		
Valens Growworks Corp	5,5 %		
OrganiGram Holdings Inc	5,2 %		
HEXO Corp	4,6 %		
% total des 10 principaux placements			
73,6 %			
Nombre total de placements			
31			

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. En général, leur rendement est moins élevé et ils risquent moins de perdre de l'argent.

Établissement du prix

Les FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus sur les bourses au cours du marché. Le cours du marché peut changer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variation de la valeur des investissements du FNB peuvent influencer sur le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote a deux parties : le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous souhaitez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».

En général, un écart acheteur-vendeur plus faible signifie que le FNB est plus liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements du FNB à ce point dans le temps.

La valeur liquidative est utilisée pour calculer des informations financières à des fins de présentation d'information, comme les rendements présentés dans le présent document.

Ordres

Il existe deux façons principales pour passer des ordres : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable d'utiliser un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment du jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs :

- qui cherchent à acquérir un portefeuille activement géré composé principalement de titres de capitaux propres d'émetteurs du secteur de la marijuana
- qui sont prêts à accepter un degré de risque élevé
- qui n'ont pas besoin d'une source de revenu régulier provenant de leur placement

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette rubrique présente les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de FNB non couvertes du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur les autres FNB et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. COURTAGES	Vous devrez peut-être payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez parts de FNB non couvertes du FNB. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.	
2. FRAIS DU FNB	Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. En date du 30 juin 2019, les frais du FNB correspondaient à 1,61 % de sa valeur. Cela correspond à 16,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.	
Taux annuel (en % de la valeur du FNB)		
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion du FNB, des frais d'administration fixes et certains frais d'exploitation. Evolve a renoncé à certains des frais du FNB. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.		1,16 %
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais d'opération du FNB.		0,45 %
Frais du FNB		1,61 %

*Auparavant « FNB marijuana Evolve »



3. COMMISSION DE SUIVI :

La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le FNB ne verse aucune commission de suivi.

AUTRES FRAIS

FRAIS

Ce que vous payez

Autres frais

Un montant pouvant aller jusqu'à 1,0 % du prix d'émission, d'échange ou de rachat des parts du FNB, ou tout autre montant pouvant être convenu entre le gestionnaire et le courtier désigné ou une maison de courtage de valeurs, peut être facturé pour compenser certains coûts d'opération associés à l'émission, à l'échange ou au rachat de parts de ce FNB Evolve. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent ou vendent leurs parts par le biais de la Bourse de Toronto.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler une souscription, ou dans certains territoires, de réclamer un dédommagement si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.

Brookfield Place, 161 Bay Street, Suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com